

**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE SCARPE AMONT**

Année 2015

Validé par la Commission Locale de l'Eau le 27/01/2016

Structure porteuse :



Réalisé avec le concours financier de l'



La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux, orientations, résultats et perspectives, conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement.

Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie.

I- Le contexte

1.	Le territoire.....	4
2.	La Commission Locale de l'Eau (CLE).....	4
3.	Les commissions thématiques.....	5
4.	La cellule d'animation du SAGE.....	6

II- Le bilan de l'année 2015

1.	Rappel des objectifs de l'année 2015.....	6
2.	Déroulement de l'année 2015.....	7
3.	Avancement de l'élaboration du SAGE	7
4.	Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques.....	8
5.	Activité de la cellule d'animation	10
6.	Bilan financier pour l'année 2015	13

III- Les perspectives 2016

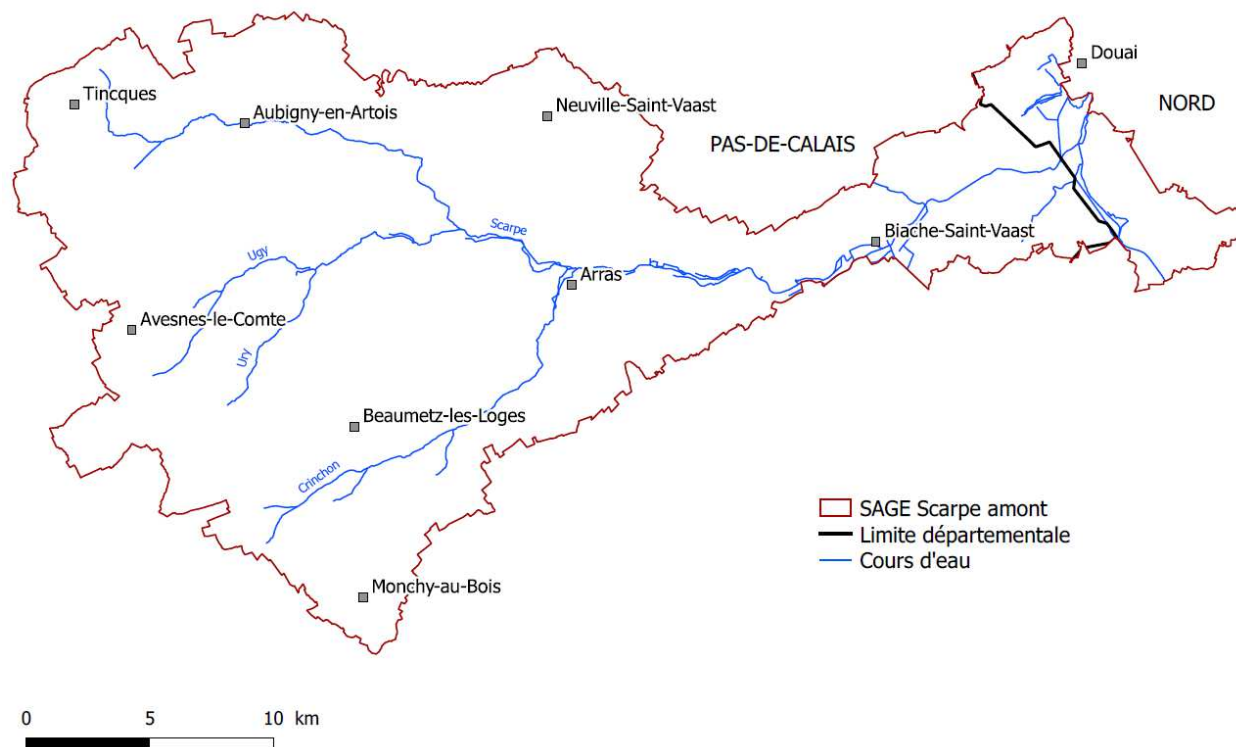
1.	Réalisation de l'état des lieux du SAGE	15
2.	Animation de la CLE et des commissions thématiques.....	15
3.	Animation du territoire	15
4.	Cartographie des cours d'eau.....	15
5.	Communication	16
6.	Financement du SAGE	16
7.	Les objectifs de l'année 2016	16

ANNEXES.....	17
---------------------	-----------

I. Le contexte

1. Le territoire

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont a été fixé par arrêté inter-préfectoral le 15 juillet 2010. Il s'étend sur 80 communes du Pas-de-Calais et 6 communes du Nord.



2. La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Scarpe amont ont été validées par arrêtés préfectoraux des 5 juillet 2011 et 27 juillet 2012. La CLE du SAGE Scarpe amont a été officiellement installée le 11 octobre 2012. Dans la continuité de la phase préliminaire, la Communauté urbaine d'Arras y a été désignée comme structure porteuse du SAGE.

Suite aux élections municipales et départementales de 2014, deux arrêtés préfectoraux, portant modification de l'arrêté de composition de la CLE et abrogation de l'arrêté de structure, ont été publiés le 13 octobre 2014 et le 25 septembre 2015.

La composition du Bureau a également été revue lors de la CLE du 22 janvier 2015.

Président	M. Philippe RAPENEAU, Communauté Urbaine d'Arras
1 ^{er} Vice-Président	M. Arnold NORMAND, Maire de Roeux
2 ^{ème} Vice-Président	M. Alain PHILIPPE, Maire de Gouves
3 ^{ème} Vice-Président	M. Thierry SPAS, Conseiller municipal d'Arras
Collège des élus	M. Bernard LIBESSART, Maire de Montenescourt M. Michel SEROUX, Communauté de Communes La Porte des Vallées M. Claude HEGO, Maire de Cuincy
Collège des usagers	M. Gérard BARBIER, UFC-Que choisir M. Gustave HERBO, MNLE Sensée/Scarpe/Artois/Douaisis M. Hubert BRISSET, Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais

3. Les commissions thématiques

Afin de mener à bien la concertation autour des principaux enjeux du SAGE, la CLE a mis en place quatre commissions thématiques en 2012. Suite aux élections municipales, les Présidents de commissions ont été réélus en réunion de CLE le 22 janvier 2015.

Commission n°1 Gestion de l'érosion et des inondations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Arnold NORMAND ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux phénomènes d'inondations, d'érosion et de ruissellement. Proposer des solutions, tant curatives que préventives, cohérentes à l'échelle du bassin versant.
Commission n°2 Gestion et protection de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Alain PHILIPPE ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau : alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses, pollutions accidentelles, protection de la nappe... Proposer des solutions pour lutter contre les pollutions des eaux superficielles et souterraines.
Commission n°3 Préservation et valorisation des milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Thierry SPAS ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés à la préservation des milieux aquatiques et humides. Proposer des solutions pour la préservation, la protection et la restauration du patrimoine naturel.
Commission n°4 Multi-usages de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Président : M. Gérard BARBIER ▪ Les objectifs : Identifier les enjeux liés au partage des ressources entre les différents acteurs et usages : usages « traditionnels » (alimentation en eau potable, agriculture, industrie...), usages de loisirs (pêche, randonnée, canoë-cayak, navigation, tourisme...). Trouver un équilibre afin de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteintes irréversibles à la ressource.

4. La cellule d'animation du SAGE

La cellule d'animation du SAGE Scarpe amont se compose de :

- l'animatrice du SAGE Scarpe amont à hauteur de 100% de son temps ;
- la directrice du développement durable à hauteur de 10% de son temps.

Le secrétariat de la direction développement durable de la CUA vient en appui pour l'envoi des courriers et les différentes charges administratives.

Seul le salaire de l'animateur SAGE fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et auprès des EPCI du territoire du SAGE.

L'animateur du SAGE Scarpe amont a en charge l'élaboration du SAGE avec pour missions : l'animation de la Commission Locale de l'Eau, l'animation des commissions thématiques, le pilotage des études du SAGE et le développement des outils de communication du SAGE.

Le poste d'animateur est resté vacant pendant 6 mois de décembre 2014 à juin 2015, dans l'attente du remplacement d'Anne-Sophie LEFEBVRE, qui a souhaité évoluer vers d'autres missions.

Ce présent rapport d'activité annuel précise les moyens mis en œuvre sur le SAGE Scarpe amont et fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année 2015.

II. Le bilan de l'année 2015

1. Rappel des objectifs de l'année 2015

Objectif	Atteint / non atteint
Janvier à septembre 2015	
Recrutement d'un animateur	✓
Diffusion de la 1 ^{ère} lettre d'information	✗
Pilotage de la phase d'état initial	✗
Réunions du comité technique de suivi d'études	✗
Réunions des commissions thématiques	✗
Réunion du bureau de la CLE et de la CLE	✗
Suivi administratif et financier pour l'animation du SAGE	✓
Entretiens individuels avec les élus locaux et présentation des résultats d'étude en intercommunalités	≈
Validation de l'état initial	✗

4 ^{ème} trimestre 2015	
Diffusion d'une 2 ^{ème} lettre d'information sur le SAGE	X
Pilotage de la phase de diagnostic	X
Réunions du comité technique de suivi d'études	X
Réunions des commissions thématiques	✓
Réunion du bureau de la CLE et de la CLE	X
Rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE	✓

2. Déroulement de l'année 2015

2.1. 1^{er} semestre

- Recrutement de la nouvelle animatrice : Grimonie BERNARDEAU a pris ses fonctions le 01/06/2015.

2.2. 2^{ème} semestre

- Rencontre des acteurs du territoire
- Préparation et pilotage de l'étude pour la réalisation de l'état des lieux du SAGE
- Préparation d'une note sur l'organisation de l'alimentation en eau potable du territoire du SAGE
- Organisation de la journée « toutes commissions » du 8 décembre 2015
- Elaboration de plaquettes d'information sur le SAGE
- Mise à jour de la lettre d'information
- Suivi administratif et financier des demandes de financement
- Rédaction du rapport d'activité annuel du SAGE

3. Avancement de l'élaboration du SAGE

La Commission d'appels d'offres de la Communauté urbaine d'Arras a confié la réalisation de l'état des lieux du SAGE au bureau d'étude Geo-Hyd en décembre 2014. En raison de la vacance du poste d'animateur SAGE, et suite au départ de la chargée de mission du bureau d'étude, le lancement de l'étude a pris du retard. La prestation a démarré le 23 novembre 2015 pour une durée d'un an.

Par courrier en date du 10 juin 2015, la Préfète du Pas-de-Calais a demandé au Président de la CLE de transmettre l'état des lieux de la gestion de l'eau potable que la CLE était en mesure de réaliser sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Scarpe amont, ainsi que d'éventuelles propositions pour la Commission départementale de coopération intercommunale. A cet effet, un questionnaire a été envoyé

aux 32 structures compétentes en alimentation en eau potable du territoire du SAGE. 14 structures ont retourné le questionnaire ou ont envoyé leur rapport annuel. Des données étant également disponibles sur l'observatoire des services d'eau et d'assainissement, les informations ont été renseignées pour 25 structures. Le questionnaire et la synthèse des résultats sont disponibles en annexe 1.

4. Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques

4.1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE

Suite aux élections départementales, trois nouveaux représentants ont été désignés :

- Monsieur Jean-Louis COTTIGNY pour le Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Madame Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI pour le Conseil Départemental du Nord
- Monsieur Charles BEAUCHAMP pour l'institution interdépartementale Nord-Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée.

Un nouvel arrêté préfectoral portant modification de la composition de la CLE a été publié le 25 septembre 2015 (cf. annexe 2).

4.2. Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau

Hormis la réunion de CLE du 22 janvier 2015 pour valider le rapport d'activité 2014, la CLE et le Bureau ne se sont pas réunis en 2015, en raison de la vacance du poste d'animateur au premier semestre.

4.3. Les réunions des Commissions thématiques

Les Commissions thématiques du SAGE Scarpe amont se sont réunies le 8 décembre 2015 autour d'une journée « Toutes commissions » portant sur le thème des pollutions des eaux superficielles et souterraines. Cette journée a rassemblé 40 personnes.



Programme de la journée

Matinée en salle

- Présentation de l'étude pour la réalisation de l'état des lieux du SAGE
- Les principaux polluants des eaux superficielles et souterraines du SAGE
- Réhabiliter l'assainissement non collectif pour protéger la ressource en eau, retour d'expérience de la Communauté de Communes des deux sources.

Après-midi en bottes

- Présentation et visite de la ferme expérimentale agro-écologie performante de Gouy-sous-Bellonne

Les diaporamas présentés sont en annexe 3 du présent rapport.



« Toutes Commissions » du 8 décembre 2015
sur les pollutions des eaux superficielles et souterraines

4.4. Les dossiers transmis à la CLE

4.4.1. Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
SARL STEMPNIAK	09/03/2015	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement Chemin des 4 fossés sur le territoire de la commune de BREBIERES.
HERMIES	27/04/2015	Régularisation de son système d'assainissement
EARL BOISLEUX-VIS	12/06/2015	Prélèvement d'eau souterraine au moyen d'un forage sur le territoire de la commune de DUISANS
EUROPEAN HOMES	22/06/2015	Régularisation de l'aménagement d'un lotissement « Le domaine des champs fleuris », sur le territoire de la commune de SAINTE-CATHERINE
M. GERVAIS PHILIPPE	27/07/2015	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour couvrir les besoins en eau de son exploitation et de son élevage sur le territoire de la commune d'ACQ
NORD INVESTISSEMENT	18/08/2015	Rejet des eaux pluviales issues du lotissement Rue Jean Jaurès sur la commune d'AGNY
SOAMCO	23/12/2015	Rejet des eaux pluviales issues du lotissement « Résidence des Haies 2 » sur la commune d'ATHIES

4.4.2. Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE

Aucun dossier n'a été soumis à l'avis de la CLE en 2015.

4.4.3. Liste des dossiers reçus dans le cadre d'un porter à connaissance

Structure	Date	Objet
DDTM du Pas-de-Calais	28/04/2015	Etude inondation par remontée de nappe dans le bassin de la Scarpe (62)
Conseil Départemental 62	07/08/2015	Création de la rocade Sud d'Arras - RD 60 - sur les communes d'ACHICOURT, d'AGNY, et de DAINVILLE – Porter à connaissance suite aux modifications apportées à la demande d'autorisation
Conseil Départemental 62	13/08/2015	Projet d'aménagement foncier intercommunal des communes d'ETRUN, AUBIGNY-EN-ARTOIS, AGNIERES, HAUTE-AVESNES et CAPELLE-FERMONT
ARS NPDC	17/12/2015	Arrêté préfectoral de DUP autorisant Noréade à prélever, traiter et distribuer l'eau destinée à la consommation humaine à partir du forage F1 situé sur le territoire de la commune de Noyelles-sous-Bellonne

5. Activité de la cellule d'animation

5.1. Participation de l'animatrice à des réunions

15/06/2015	Présentation du programme d'entretien et de restauration de la Scarpe rivière
16/06/2015	Journée d'information « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) – CNFPT, Lille
25/08/2015	Présentation du partenariat entre le Conseil Départemental et la Chambre d'agriculture pour la réalisation de diagnostics érosion
01/09/2015	Compétence GEMAMI – point technique avec les animateurs des SAGE Sensée/ Scarpe/ Escaut/ Sambre, Douai
15/09/2015	Compétence GEMAMI – Réunion d'échange entre Présidents des CLE Sensée/ Scarpe/ Escaut/ Sambre, Douai
19/09/2015	Réunion des Présidents de CLE, Lille
23/09/2015	Etude de faisabilité pour la baisse du niveau de la Scarpe canalisée amont – Comité technique, Douai
23/09/2015	Commission permanente milieux naturels AEAP, Douai
29/09/2015	Stratégie locale de gestion du risque d'inondation de la Scarpe aval – Groupe de travail, Saint-Amand-les-Eaux
13/10/2015	Stratégie locale de gestion du risque d'inondation de la Scarpe aval – Groupe de travail, Douai
14/10/2015	Etude de faisabilité pour la baisse du niveau de la Scarpe canalisée amont – Comité de pilotage, Douai
02/11/2015	Réunion technique des animateurs de SAGE Artois Picardie, Boulogne
12/11/2015	Réunion des animateurs de SAGE du bassin Artois Picardie, Douai
15/12/2015	Stratégie locale de gestion du risque d'inondation de la Scarpe aval – Comité de pilotage, Douai

5.2. Organisation de réunions propres au SAGE

14/09/2015	Présentation de l'étude et des perspectives de travail aux Présidents de commissions thématiques
26/11/2015	Présentation de la compétence GEMAPI aux EPCI FP du territoire du SAGE
08/12/2015	Journée « toutes commissions » sur les pollutions des eaux superficielles et souterraines

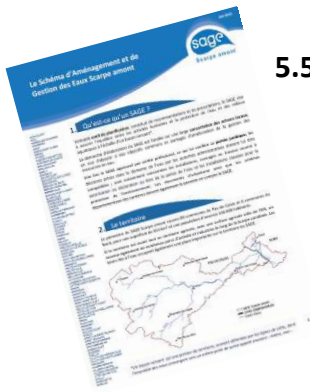
Un point téléphonique hebdomadaire est fait avec le bureau d'étude pour suivre l'avancement de leur mission.

5.3. Rencontres des acteurs du territoire

05/06/2015	Visite de la station d'épuration de Saint-Laurent-Blangy
09/06/2015	Point sur l'alimentation en eau potable de la CU d'Arras
03/07/2015	Point sur l'assainissement non collectif avec la CC des Deux Sources
21/07/2015	Point sur l'assainissement collectif avec la CC La Porte des Vallées
23/07/2015	Point sur l'assainissement non collectif et la lutte contre l'érosion avec la CC de l'Atrébatie
28/07/2015	Point sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis
03/08/2015	Rencontre avec le propriétaire du moulin de Louez-les-Duisans sur la Scarpe
26/08/2015	Présentation des commissions thématiques du SAGE Scarpe amont à l'association « eau...secours »
09/10/2015	Rencontre du Maire et du Directeur des Services de la Commune de Biache-Saint-Vaast
03/11/2015	Visite de la ferme pilote de Gouy-sous-Bellonne en préparation de la journée « toutes commissions » du 8 décembre
20/11/2015	Point avec la CC des Deux Sources en préparation de la journée « toutes commissions » du 8 décembre
24/11/2015	Rencontre du Président du MNLE Scarpe-Sensée

5.4. Formations suivies par l'animatrice

04/09/2015	Animer des réunions de concertation, CU d'Arras
Du 05 au 09/10/2015	Formation d'intégration au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, INSET Dunkerque



5.5. Actions de communication

- Mise à jour de la page consacrée au SAGE sur le site internet de la Communauté urbaine d'Arras
- Elaboration d'une plaquette de présentation du SAGE et de ses instances (cette plaquette figure en annexe 4).

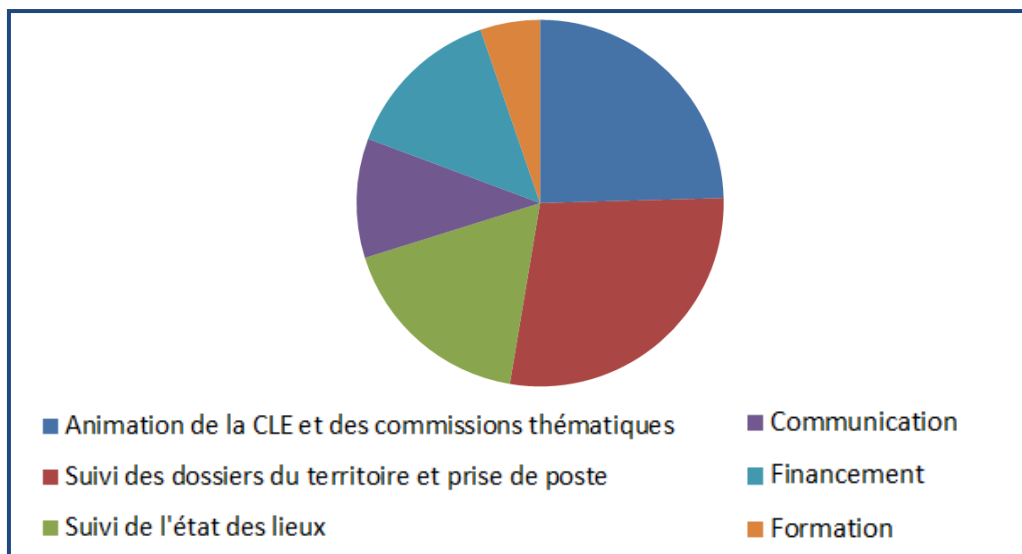
5.6. Répartition de l'activité de l'animatrice SAGE en 2015

Au premier semestre 2015, la directrice du développement durable de la Communauté urbaine d'Arras a procédé au recrutement de la nouvelle animatrice (rédaction et publication de l'offre d'emploi, analyse des candidatures, participation aux entretiens de recrutement...) et au suivi des conventions de partenariat financier (poste d'animateur et mission d'élaboration de l'état des lieux).

Au second semestre 2015, le travail de l'animatrice s'est découpé autour de six tâches principales :

- La prise de poste et le suivi des dossiers du territoire
- L'animation de la CLE et des commissions thématiques
- La préparation de l'état des lieux et le suivi du bureau d'étude
- La communication
- Le financement du SAGE
- Le suivi de formations

Le diagramme ci-après représente le temps passé entre le 1^{er} juin (arrivée de l'animatrice) et le 31 décembre 2015 sur ces six tâches principales.



Répartition du temps de travail de l'animatrice du SAGE en 2015

La prise de poste, la préparation de l'état des lieux du SAGE et la préparation de la journée « toutes commissions » ont constitué la principale mission de l'animateur SAGE au second semestre 2015.

6. Bilan financier pour l'année 2015

Les dépenses pour l'année 2015 sont celles liées à l'animation du SAGE, aux frais de fonctionnement et au lancement des études.

Une convention entre la structure porteuse et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie définit les conditions financières d'animation du SAGE Scarpe amont. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie subventionne à hauteur de 70% le poste d'animateur SAGE et à hauteur d'un forfait de 3 500€/an les frais de fonctionnement. La convention est effective du 1er avril 2013 au 30 mars 2016.

En parallèle, la Communauté urbaine d'Arras a sollicité la Région et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour le financement des études d'élaboration du SAGE. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance à hauteur de 50% l'étude de réalisation de l'état des lieux du SAGE et la Région à hauteur de 30 %. Les recettes ne seront perçues qu'à partir de 2016.

La répartition des dépenses et des recettes pour les années 2013 à 2016 est détaillé ci-dessous.

Budget	2013		2014		2015		Budget	Prévisions 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Salaires							Salaires		
Animateur (1 ETP, réel)	35 868,92	0,00	33 047,16	23 520,00	24 456,95	17 207,32	Animateur (1 ETP)	48 000,00	29 265,53
Secrétaire (0,5 ETP, estim)	8 000,00		8 000,00		8 000,00		Secrétaire (0,2 ETP)	3 500,00	
Directeur (0,1 ETP, estim)	3 700,00		4 300,00		4 700,00		Directeur (0,2 ETP)	9 400,00	
sous-total	47 568,92	0,00	45 347,16	23 520,00	37 156,95	17 207,32	sous-total	60 900,00	29 265,53
Etudes							Etudes		
Etat des lieux	0,00	0,00	104 637,12	0,00	0,00	0,00	Etat des lieux	50 000,00	35 646,00
Communication							Communication		
Lettre d'info	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Lettre d'info	5 000,00	0,00
Fonctionnement							Fonctionnement		
Matériel informatique (réel)	2 623,10		0,00		0,00		Matériel informatique	0,00	
Mobilier (réel)	1 418,84		0,00		0,00		Mobilier	0,00	
Frais de mission (réel)	381,15		533,39		32,10		Frais de mission	470,00	
Gaz (réel)	85,22		37,84		24,08		Gaz	42,11	
Electricité (réel)	244,19		200,35		127,50		Electricité	222,94	
Téléphonie (réel)	105,14		36,67		23,34		Téléphonie	40,81	
Eau (réel)			2,27		1,44		Eau	2,52	
Fournitures (forfait à compter de 2014)	500,00		55,00		55,00		Fournitures	55,00	
Reprographie (estim)	1 000,00		1 000,00		1 500,00		Reprographie	2 000,00	
Véhicule Carburant (estim sur frais réel garage 2012)	1 200,00		1 224,00		1 248,48		Véhicule Carburant	1 273,45	
Véhicule Entretien (estim sur frais réel garage 2012)	600,00		612,00		624,24		Véhicule Entretien	636,72	
Bus (réel)			320,00		235,00		Bus	450,00	
Toute Commission (salle et repas)					1 343,60		Toute Commission (salle et repas)		
Subvention fonctionnement Agence de l'Eau		0,00		3 500,00		1 001,96	Subvention fonctionnement Agence de l'Eau		1 000,00
sous-total	8 157,64	0,00	4 021,52	3 500,00	5 214,78	1 001,96	sous-total	5 193,55	1 000,00
Contribution des EPCI							Contribution des EPCI		
Communauté d'agglomération du Douaisis		9 339,50		9 339,50		9 339,50	Communauté d'agglomération du Douaisis		9 339,50
Communauté de Communes de l'Atrébatie		5 522,00		5 522,00		5 522,00	Communauté de Communes de l'Atrébatie		5 522,00
Communauté de Communes La Porte des Vallées		5 535,50		5 535,50		5 535,50	Communauté de Communes La Porte des Vallées		5 535,50
Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 771,50		9 771,50		9 771,50	Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 771,50
Communauté urbaine d'Arras		48 386,00		48 386,00		48 386,00	Communauté urbaine d'Arras		48 386,00
sous-total	0,00	78 554,50	0,00	78 554,50	0,00	78 554,50	sous-total	0,00	78 554,50
Total	55 726,56	78 554,50	154 005,80	105 574,50	42 371,73	96 763,78	Total	121 093,55	144 466,03
Excédent ou déficit annuel	22 827,94		-48 431,30		54 392,05		Excédent ou déficit annuel	23 372,48	
Excédent ou déficit cumulé depuis 2013	22 827,94		-25 603,36		28 788,69		Excédent ou déficit cumulé depuis 2013	52 161,18	

III. Les perspectives 2016

1. Réalisation de l'état des lieux du SAGE

L'intégralité de l'état initial du SAGE et la majeure partie du diagnostic se dérouleront en 2016. Tout au long de l'étude, l'animatrice assurera le suivi du bureau d'étude et assistera aux entretiens individuels menés dans le cadre de l'état initial. De plus, un comité technique aura lieu tous les 2 mois.

2. Animation de la CLE et des commissions thématiques

L'arrêté de CLE devra être mis à jour suite aux élections régionales. Cette mise à jour pourrait être l'occasion d'une modification plus importante de l'arrêté en vue d'y intégrer la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Ce point sera abordé en CLE.

Trois réunions des commissions thématiques sont prévues dans le cadre de l'état des lieux du SAGE : une réunion en phase d'état initial et deux réunions en phase de diagnostic.

La validation de chacune des phases (état initial et diagnostic) se fera par une réunion de CLE, précédée d'une réunion de Bureau.

3. Animation du territoire

L'animatrice poursuivra les entretiens individuels avec les élus locaux et pourra présenter les premiers résultats de l'étude aux intercommunalités qui en feront la demande.

4. Cartographie des cours d'eau

Par instruction du 3 juin 2015, la Ministre de l'écologie a demandé aux services de l'Etat de réaliser une cartographie nationale du réseau hydrographique sur laquelle s'appliquera la police de l'eau, basée sur la jurisprudence du Conseil d'Etat du 21 octobre 2011 selon laquelle « constitue un cours d'eau, un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année ».

Pour répondre à cette instruction, le Directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais a choisi de s'appuyer sur les SAGE, auxquels il a demandé d'établir la cartographie des cours d'eau de leur territoire, à valider en CLE, pour fin octobre. L'année 2016 sera donc consacrée à la réalisation de cette cartographie. Un comité technique spécifique sera mis en place pour construire une méthodologie et suivre la démarche.

5. Communication

L'animatrice du SAGE se chargera de la rédaction et de la diffusion des deux premières lettres d'information du SAGE.

Une journée toutes commissions ouvertes aux élus du territoire sera également organisée.

6. Financement du SAGE

L'animatrice se chargera du suivi administratif et financier pour l'animation du SAGE et pour le financement des études relatives au SAGE, ainsi que de la rédaction du rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE.

7. Les objectifs de l'année 2016

1^{er} semestre

- Valider l'état initial et démarrer la phase diagnostic
- Mettre à jour l'arrêté de CLE suite aux élections régionales
- Mettre en place un groupe de travail sur la cartographie des cours d'eau et valider la méthodologie
- Préparer et animer les deux réunions de CLE et du Bureau pour la validation du rapport d'activité et de l'état initial
- Préparer et animer la première série de commissions thématiques dans le cadre de l'état initial
- Diffuser la première lettre d'information du SAGE
- Assurer le suivi administratif et financier pour les demandes de financement

2^{ème} semestre

- Poursuivre l'élaboration du diagnostic en vue d'une validation début 2017
- Présenter les résultats de l'état initial aux EPCI qui en feront la demande
- Poursuivre les entretiens individuels avec les élus du territoire
- Valider la cartographie des cours d'eau en CLE
- Rédiger et diffuser la seconde lettre d'information du SAGE
- Préparer et animer les deux séries de réunions des commissions thématiques dans le cadre du diagnostic
- Organiser une journée ou demi-journée « toutes commissions » élargie aux élus du territoire

ANNEXES

1. Questionnaire envoyé aux structures compétentes en alimentation en eau potable et synthèse de l'organisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire du SAGE
2. Composition de la Commission Locale de l'Eau
3. Diaporamas présentés lors de la journée « Toutes commissions » du 8 décembre 2015
4. Plaquette de présentation du SAGE



Scarpe amont